

CONSEIL SYNDICAL du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à 19 heures 35 mn

Le conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Guermantes, sous la présidence de Mme VIARD Annie.

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération Participation des communes	Votée à la majorité 7 POUR 1 CONTRE
Délibération Taxe syndicale	Votée à l'unanimité
Délibération Compte de Gestion	Votée à l'unanimité
Délibération Compte administratif	Votée à l'unanimité
Délibération Affectation du résultat	Votée à l'unanimité
Présentation de l'état annuel des indemnités des élus	Information
Délibération BP 23	Votée à l'unanimité
Délibération Avenant Lignes directrices de gestion	Votée à l'unanimité

Annie VIARD
Présidente du Sivom

